

# **TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT DE LOIRE DE FOURCHAMBAULT**

Fermeture à la circulation  
du 31 juillet au 31 août 2017



## **CONTACTS**

Pascale CARTEGNIE / Directrice de la communication / 03 86 60 67 11 / [pascale.cartegnie@nievre.fr](mailto:pascale.cartegnie@nievre.fr)

Laure-Maud FABRESSON / Chargée de communication / 03 86 60 68 85 / [lauremaud.fabresson@nievre.fr](mailto:lauremaud.fabresson@nievre.fr)

Julie PLISSIER / Chargée de communication / 03 86 60 67 95 / [julie.plissier@nievre.fr](mailto:julie.plissier@nievre.fr)

# SOMMAIRE

Restaurer le pont de Loire pour votre sécurité	2
Descriptif des travaux / Phasage	3
Itinéraires de déviation	4
Impact des travaux	6
Informations	6

---

## RESTAURER LE PONT DE LOIRE POUR VOTRE SECURITE

Le pont de Fourchambault sur la Loire est un ouvrage d'art métallique de 390m, construit entre 1950 et 1951. Il supporte un trafic de 10 000 véhicules/jour avec des pointes horaires de 1 100 véhicules/heure entre 17h et 18h.

Les derniers travaux importants d'entretien avec remise en peinture ont été réalisés entre 1990 et 1992.

Pour la sécurité des usagers et au vu de son état de vétusté, le pont doit aujourd'hui être restauré. Les parties métalliques aériennes s'oxydent et les encorbellements des trottoirs sont éclatés. De plus, les parties métalliques en sous-face se corrodent et le béton carbonaté ne protège plus les armatures.



Parties métalliques aériennes oxydées



Encorbellements éclatés



### CONTACTS

Pascale CARTEGNE / Directrice de la communication / 03 86 60 67 11 / [pascale.cartegnie@nievre.fr](mailto:pascale.cartegnie@nievre.fr)

Laure-Maud FABRESSON / Chargée de communication / 03 86 60 68 85 / [lauremaud.fabresson@nievre.fr](mailto:lauremaud.fabresson@nievre.fr)

Julie PLISSIER / Chargée de communication / 03 86 60 67 95 / [julie.plissier@nievre.fr](mailto:julie.plissier@nievre.fr)

## DESCRIPTIF DES TRAVAUX / PHASAGE

Le département de la Nièvre, gestionnaire de l'ouvrage, et le département du Cher, co-financier des travaux, ont acté la nécessité d'engager des travaux de restauration du pont de Loire entre Fourchambault et Cours-les-Barres. Cette opération est prévue en 3 phases annuelles : 2017, 2018 et 2019. Le montant des travaux s'élève à 900 000 € pour le lot 1 (2017) et 2,4 millions d'€ pour le lot 2 (2018-2019).

Les travaux se décomposent en deux lots :

- Lot 1 pour réparer les superstructures (joint de chaussée, étanchéité du tablier, chaussée) afin de rétablir l'étanchéité du pont
- Lot 2 pour la remise en peinture, les trottoirs, les garde-corps, et la réfection des maçonneries en utilisant l'échafaudage négatif des travaux de peinture.

**Les premiers travaux (lot 1) auront lieu sous coupure totale de la circulation avec déviation par le pont du Guétin pour les liaisons Nièvre – Cher.**

**Un trottoir sera maintenu libre durant les travaux pour permettre une circulation piétonne.**

### **1. PREMIERE PHASE (lot1) : Travaux d'étanchéité du tablier et de la chaussée**

DU 31 JUILLET au 31 AOUT 2017



#### **Pourquoi le pont doit-il être interdit à la circulation ?**

La longueur du pont (450m) et le trafic enregistré ne permettent pas de mettre en place une circulation alternée. De plus, les travaux d'étanchéité doivent être réalisés en une seule opération sur la totalité de la longueur du pont.

Pour minimiser la gêne occasionnée par cette fermeture, les travaux auront lieu en août, hors période scolaire et période de congés pour beaucoup d'usagers.

La circulation sera déviée pour une traversée de la Loire au pont du Guétin (RD 976).

#### **CONTACTS**

Pascale CARTEGNE / Directrice de la communication / 03 86 60 67 11 / [pascale.cartegnie@nievre.fr](mailto:pascale.cartegnie@nievre.fr)

Laure-Maud FABRESSON / Chargée de communication / 03 86 60 68 85 / [lauremaud.fabresson@nievre.fr](mailto:lauremaud.fabresson@nievre.fr)

Julie PLISSIER / Chargée de communication / 03 86 60 67 95 / [julie.plissier@nievre.fr](mailto:julie.plissier@nievre.fr)

## 2. DEUXIEME ET TROISIEME PHASES:

### Travaux de sablage et de remise en peinture

Les travaux du lot 2 seront réalisés en deux phases prévisionnelles de 7 mois environ sur 2018-2019.

Ces travaux s'effectueront par travées, ce qui permettra que soient mises en place, sur des distances plus courtes, des circulations alternées. Sur le pont sera installé un échafaudage « confiné ».

Ce confinement est nécessaire pour protéger l'environnement, il sera équipé de sas afin de garantir une parfaite étanchéité notamment vis à vis des poussières de plomb que dégagera le sablage des anciennes peintures.



---

## ITINERAIRES DE DEVIATION

### Du 31 juillet au 31 août, quelle déviation emprunter ?

*Vous arrivez du Cher et vous allez vers Fourchambault :*

Une déviation est prévue par la RD45 menant au pont-canal du Guétin où les riverains pourront traverser la Loire vers Nevers et son agglomération. Ils pourront ensuite poursuivre sur la RD976 vers Challuy et atteindre l'A77 au niveau de Sermoise/Loire. La sortie 32 les mènera par la RD47 à Fourchambault.

*De Fourchambault, vous allez vers la Guerche ou Bourges :*

Les personnes concernées feront le chemin à l'inverse en prenant la RD47 pour atteindre l'A77 et prendre la sortie 37 en direction de la Guerche et ensuite atteindre le pont-canal du Guétin.

## CONTACTS

Pascale CARTEGNE / Directrice de la communication / 03 86 60 67 11 / [pascale.cartegnie@nievre.fr](mailto:pascale.cartegnie@nievre.fr)

Laure-Maud FABRESSON / Chargée de communication / 03 86 60 68 85 / [lauremaud.fabresson@nievre.fr](mailto:lauremaud.fabresson@nievre.fr)

Julie PLISSIER / Chargée de communication / 03 86 60 67 95 / [julie.plissier@nievre.fr](mailto:julie.plissier@nievre.fr)



---

## IMPACT DES TRAVAUX

Conscient des perturbations qu'un tel chantier engendre, le département de la Nièvre a sensibilisé les entreprises de travaux afin de réduire au maximum les délais d'intervention.

Comme tout chantier de cette ampleur, les travaux s'accompagneront de nuisances sonores perceptibles par les riverains du pont.

Néanmoins, le département de la Nièvre met tout en œuvre pour limiter dans le respect de la réglementation ces nuisances.

---

## INFORMATIONS

Attachées au bon déroulement des opérations, les équipes du Conseil départemental de la Nièvre restent à votre écoute et disposition – 03 86 61 87 03 ou 03 86 61 88 96 - [maitriseouvrageroutiere@nievre.fr](mailto:maitriseouvrageroutiere@nievre.fr)

**Alain HERTELOUP**, vice-président délégué à l'Attractivité du territoire et à la mobilité accueillera la presse pour une conférence le :

**Lundi 17 juillet 2017 à 15h**  
salle François MITTERRAND  
64 rue de la Préfecture - NEVERS

Une réunion publique sera également organisée le :

**Mercredi 19 juillet 2017 à 18h30**  
Maison du Peuple  
52 rue Gambetta – FOURCHAMBAULT

Durant toute la durée des travaux, des informations relatives au chantier seront disponibles sur [www.nievre.fr](http://www.nievre.fr) ainsi que dans le magazine départemental, Nièvre Magazine.

## CONTACTS

Pascale CARTEGNE / Directrice de la communication / 03 86 60 67 11 / [pascale.cartegnie@nievre.fr](mailto:pascale.cartegnie@nievre.fr)

Laure-Maud FABRESSON / Chargée de communication / 03 86 60 68 85 / [lauremaud.fabresson@nievre.fr](mailto:lauremaud.fabresson@nievre.fr)

Julie PLISSIER / Chargée de communication / 03 86 60 67 95 / [julie.plissier@nievre.fr](mailto:julie.plissier@nievre.fr)